

Communiqué de presse

Signature du contrat-programme entre l'Etat et la Caisse Marocaine des Retraites au titre de la période 2022-2024

Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Economie et des Finances et Monsieur Lotfi BOUJENDAR, Directeur de la Caisse Marocaine des Retraites ont signé un nouveau contrat de programme entre l'Etat et la CMR couvrant la période 2022-2024.

Ce contrat intègre des engagements réciproques en vue de permettre à la CMR d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de ses orientations stratégiques et de consolider son rôle d'acteur de confiance pour une gestion de la retraite publique, transparente, performante et agile.

Les efforts des deux parties sur la période 2022-2024 viseront le renforcement de la bonne gouvernance, l'amélioration de l'expérience client, l'excellence opérationnelle comme levier de performance et ce en s'appuyant, sur l'innovation, le développement des synergies et des partenariats avec les acteurs publics et la consolidation des principes d'une conduite responsable.